



La violation du secret médical est-elle un non respect de la vie privée ?

Par **Camille C.**, le **28/12/2018** à **21:32**

Bonjour. Je suis novice en droit. Patient suivi en psychiatrie, je me trouvais en 2007 à 2009 dans un foyer paris 15. Un nouvel infirmier est arrivé en 2008 et a divulgué des informations fausses sur moi (déviance sexuelle, rascisme, perversité, etc) et de fil en aiguille tous les résidents du foyer m'ont fait la "chasse". Ensuite, il a écrit une lettre à ma psychiatre disant que j'agressais les patients de l'hôpital de jour ce qui était faux. Cela a entraîné mon exclusion de l'hôpital de jour. Je pense qu'il a fouillé dans ma chambre durant mon absence. Actuellement, je vis dans l'insécurité et la peur et j'ai le sentiment que tout le monde connaît mon histoire, fausse de surcroît nonobstant que nombres de personnes y compris dans ma famille ont une image négative de moi sans que je sache pourquoi. Quel conseil me donneriez vous ? J'ai déposé une plainte au procureur pour maltraitance qui a été classée sans suite. Ne saurait-il pas plutôt de violation de la vie privée, ? Merci de me répondre. Camille C.